

MARDI 3 NOVEMBRE 18H30

LE DON D'ORGANES EN PARLER À SES PROCHES

PAR LE **DOCTEUR SONIA LAZAROVICI** PRATICIEN MÉDECIN
COORDONNATEUR DON D'ORGANES ET TISSUS DU CENTRE
HOSPITALIER DE CARCASSONE

SYLVIE FAVREL INFIRMIÈRE COORDONNATRICE DON
D'ORGANES ET TISSUS DU CENTRE HOSPITALIER DE
CARCASSONE

LE **DOCTEUR G. PICHARD** ET LE **DOCTEUR P. PEYTOUR** (ADOC11)

LES **MARDIS** DE LA **SANTÉ**

- Le don est le premier acte **indispensable à la greffe**. Seules 12% des greffes sont réalisées grâce à un don entre vivants.
- En France, le don est **volontaire, anonyme et gratuit**
- En cas de décès, c'est le témoignage du positionnement du défunt qui sera recherché auprès de la famille et des proches. L'important pour ne pas les laisser dans la difficulté d'un choix difficile à assumer, c'est d'en avoir parlé : **« je sais pour mes proches, ils savent pour moi... »** et **« pour sauver des vies, il faut l'avoir dit... »** sont les slogans des deux dernières campagnes de l'Agence de Bio médecine.
- En cas d'opposition, il est possible de s'inscrire sur le **Registre National des Refus**, qui est systématiquement consulté au moment du décès
- Au 31 décembre 2014, **20 000 patients** étaient **en attente** d'une greffe et **574 personnes** sont **décédées** dans l'année faute de greffon disponible.



VILLE DE
CARCASSONNE

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE : ACTUALITÉ SUR L'INFECTION VIH

